

# LA FEUILLE DE VIGNE

Paysages, Patrimoine et Environnement  
de Saint-Remèze

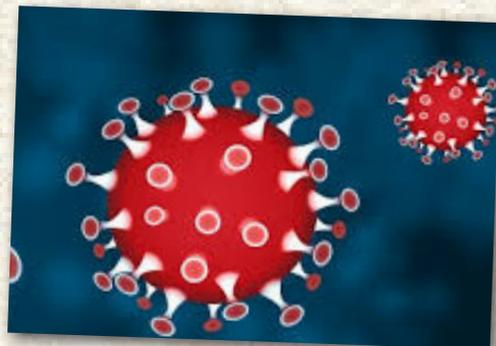


**NUMÉRO 18**  
DEUXIÈME SEMESTRE 2020

## ÉDITO :

L'épidémie de Coronavirus COVID-19 a frappé de plein fouet l'ensemble des associations. Nous avons dû cesser nos activités et revoir nos projets. Le village était au point mort, comme l'ensemble du pays et une bonne partie de la planète...

Cette crise sanitaire nous rappelait que les pandémies émergent souvent furtivement. Les plus dévastatrices furent la Peste noire (1347-1352), la Grippe espagnole (1918-1919) et la Grippe asiatique (1956-1957). Localement, on ne pouvait oublier les effets de la terrible épidémie du choléra de 1884 qui fit 62 victimes en moins de deux mois à Saint-Remèze.



Pendant le confinement, pour mieux le vivre et maintenir du lien, nous avons créé une page facebook réservée aux adhérents, principalement animée par Gilbert

et Christine. Les Ateliers Mutlimédia de Vallon proposaient chaque semaine une série de petits films pour la plupart sur le patrimoine local. Le site des Archives départementales offrait d'intéressants articles historiques. Nous avons utilisé des outils numériques pour tenir des réunions de bureau et tenter une conférence-débat sur la Formation des Gorges. Ce fut pour certains d'entre nous l'occasion de sillonner les nombreux chemins de la commune, de se lancer dans des recherches, des lectures, de trier des documents, de confectionner des masques...

Avec le « déconfinement progressif », nous avons repris quelques sorties randonnées à la matinée tout en respectant les normes de sécurité imposées. Loin des zones les plus touchées, l'espoir renaissait.

Randonnée à la cascade de Pissevieille en janvier dernier, la première sortie de l'année.



Il est encore difficile de mesurer tous les effets de cette période tragique mais ils risquent de peser un certain temps sur le déroulement de notre association, d'autant que plusieurs d'entre nous sont des personnes « vulnérables »... Il nous faut tenter de passer cet épisode, remobiliser. Pour ces raisons, il nous semble important de reprendre le fil de nos activités, de renouer avec nos objectifs de valorisation et de communication.

Nous avons étoffé notre Feuille de Vigne qui passe de 8 à 12 pages avec trois articles sur des sujets bien différents et une recette de cuisine. Concernant les animations, nous allons essayer d'assurer celles que nous n'avons pas pu faire au printemps. Le temps fort se tiendra au milieu du mois d'août avec une **Semaine du Patrimoine déconfiné** : une Nuit des Etoiles, un grand Bal trad et une séance de Cinéma sous les étoiles. Trois moments qui devraient redonner de l'élan à notre association avec le soutien de la nouvelle municipalité, des saint-reméziens et des touristes. Nous assurerons les visites du village le dimanche matin. A l'automne, plusieurs sorties et évènements sont programmés, en plus grand nombre que les années précédentes. En vous espérant toutes et tous en bonne santé, comptant sur vous..

 Le Président

# Les dolmens de Saint-Remèze

Michel Rimbault

## Etat des recherches

L'Ardèche compte près de 900 dolmens, soit une densité parmi les plus élevées du pays !

La commune de Saint-Remèze en dénombre une vingtaine sur son vaste territoire, pour la plupart disséminés dans les bois, et l'ensemble du plateau plus d'une cinquantaine, parfois groupés en petites nécropoles comme aux Géandes à Bourg-Saint-Andéol ou aux Clausasses à Gras et Larnas. Ils sont signalés dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. par les pionniers de la Préhistoire ardéchoise.

Le vallonais Jules Ollier de Marichard (1824-1901) fut le premier à s'intéresser aux dolmens de Saint-Remèze. Il en a « fouillé » plusieurs, à Bas-Rens (sans doute Barrès ?), à Charbonnière et dans la plaine d'Aurèle, mais la plupart étaient déjà vidés et servaient d'abris aux bergers. Il en figure sur différentes cartes archéologiques du Vivarais. On lui doit de belles planches dessins avec quelques mentions de mobilier provenant de dolmens et tumulus de Saint-Remèze (Fig. 1).



2 Extrait de la carte d'état-major au 1/80 000e complétée par Léopold Chiron, où il mentionne les dolmens connus à l'époque. Secteur du Bois Malbosc et du Bois Bouchas, commune de Saint-Remèze.



1 Mobilier des dolmens et tumuli d'Ardèche méridionale. Planche de Jules Ollier de Marichard, 1869.

Léopold Chiron (1845 - 1916), instituteur à Saint-

Martin-d'Ardèche puis à Saint-Just-d'Ardèche, se passionne aussi pour les dolmens du plateau ; il en fouille plusieurs à son tour, dont à Cabusset, au Chanet et à la Barthe. Sur une carte d'état-major au 1/80 000<sup>e</sup>, pour les secteurs au sud de la commune du Bois-Bouchas et du Bois Malbosc, il reporte une douzaine de dolmens par des signes conventionnels, dont trois « écroulés ou détruits », là où aujourd'hui nous n'en avons que six de connus ! (Fig. 2).

Paul Raymond (1859-1944), médecin originaire de Pont-Saint-Esprit, intervient dans de nombreuses grottes des Gorges. Il aurait fouillé au dolmen N° 1 de Chanet.

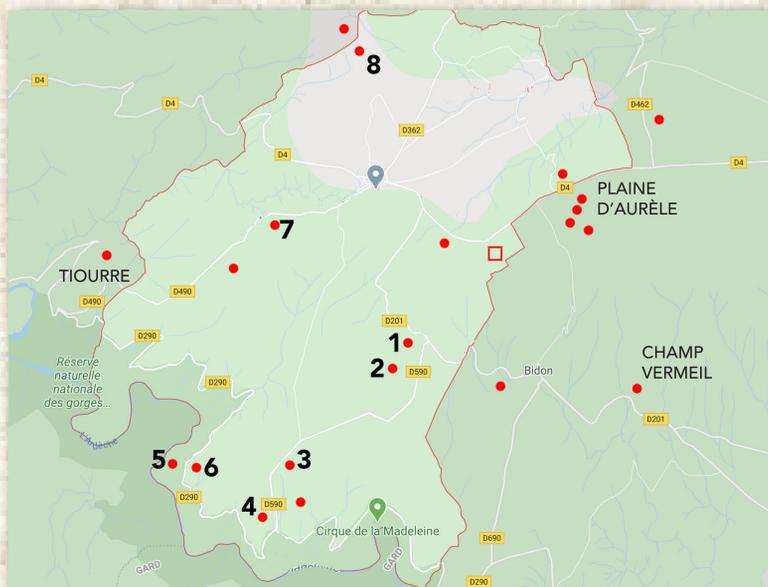
Il est clair que le nombre de dolmens sur Saint-Remèze était plus important au début du XX<sup>e</sup> siècle. Si certains n'ont pas été retrouvés, c'est sans doute suite à des travaux agricoles, au tracé de piste ou de route ou à la reprise de la végétation depuis cette période.

Un groupe de dolmens dit « de la forêt de Malbosc » a été classé Monument historique en 1889, sans plus de précision. Il s'agit probablement de ceux du Chanet, de la Maison forestière et de la Barthe. C'est le seul site classé de la commune (PA07000027), avec depuis peu la Grotte ornée des Potiers de Gaud !

Depuis une trentaine d'années, le mégalithisme retrouve de l'intérêt auprès du grand public et de nouveaux chercheurs, des associations ou même des particuliers se lancent dans des inventaires. Localement, Gary Duchez, résidant une partie de l'année à Saint-Remèze avec ses parents, tout jeune se passionne pour cette période et court systématiquement la garrigue et les bois.

Les travaux les plus récents sur le secteur sont ceux de l'équipe de Wolfgang Pape de l'Université de Fribourg, conjointement avec le Service régional de l'archéologie de la DRAC Rhône-Alpes, et ceux de Sonia Stocchetti dans le cadre de sa thèse, *Le mégalithisme en Basse-Ardèche : approche architecturale*, et comme responsable du Projet dolmens à la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche. Il s'agit essentiellement de prospections, de reconnaissances des lieux. Aucun nouveau dolmen n'a été découvert sur la commune.

## Les principaux monuments (Fig. 3)



### 3 Carte de situation, commune de Saint-Remèze

- Dolmens :
- 1. Marzal
- 2. La Barthe
- 3. Litchier
- 4. La Forestière
- 5. Chanet 1
- 6. Chanet 2
- 7. Les Arredons
- 8. Les Costes
- Néropole de beaugard

Le dolmen de **Marzal** : On sait que ce dolmen présent sur le parking du site de Marzal n'est pas à sa place réelle. Il proviendrait du secteur et aurait été déplacé de quelques centaines de mètres d'une aire plus au sud par Pierre Ageron au début des années 1950 lors de l'aménagement du gouffre. Le remontage est probablement fantaisiste.

Le dolmen de la **Barthe** : Il est au milieu d'une petite clairière, à environ 500 m au sud de l'Aven Marzal. Il est complet, de plan rectangulaire, plutôt bas réduisant le volume sépulcral, avec une dalle latérale (côté est) en partie affaissée. Le montant opposé de la chambre est bien calé dans une fissure du substrat. Une petite dalle isolée barre la moitié du passage à l'entrée du dolmen. Le chevet a été aménagé en ogive tronquée. La dalle de couverture est d'environ 4m<sup>2</sup> sur une épaisseur moyenne de 30 cm. Le monument est orienté sud. Le rocher affleure dans la chambre. Il a fourni un peu d'outillage lithique et quelques éléments de parure. Des ossements humains auraient été signalés par L. Chiron. Il n'y a pas de tumulus (Fig. 4).



4 Le dolmen de la Barthe. Cliché M. Raimbault.

On observe de nombreux affleurements calcaires avec lapiaz à la périphérie.

Le dolmen du **Litchier** : Il est dans les bois entre le chemin de Planze et la D. 590. Il fait sans doute partie des monuments classés « Monument Historique ». Son plan est sub-trapézoïdal, plus étroit vers l'entrée, avec une orientation sud. Sa couverture est complète, légèrement débordante et inclinée côté est. Le chevet a disparu. Les deux dalles latérales, inégalement fracturées, sont enchâssées dans des fissures. Le rocher est en partie à nu dans la chambre. Il subsiste des éléments du tumulus avec quelques gros blocs (Fig. 5).



5 Le dolmen du Litchier. Cliché M. Raimbault.

On note aussi un environnement de lapiaz. Le dolmen ressemble étonnamment au précédent, par sa morphologie et le contexte.

Le dolmen de la **Forestière**, encore appelée du « Refuge spéléologique » : Il est en sous-bois au sud de la Maison forestière de Saint-Remèze, à quelques 50m de la départementale, accessible par un petit sentier. C'est le plus volumineux du lot. Il est en partie effondré côté ouest, sans doute suite aux fouilles anarchiques menées sur ce monument ou sous la pression naturelle. Le chevet est brisé, basculé à l'intérieur. La dalle latérale de l'autre côté est aussi sérieusement fracturée. La dalle de couverture est assez conséquente, de forme oblongue (2,50 x 1,75 x 0,30 m). La chambre, surcreusée à l'intérieur, a son ouverture orientée sud-sud-est. Le dolmen présente d'importants restes de son tumulus pierrier (environ 8 m de diamètre). Les différents blocs mégalithiques ont pu être extraits localement où affleurent de belles strates de calcaire (Fig. 6).



6 Le dolmen de la Forestière. Cliché M. Raimbault.

Le dolmen de **Chanet 1** : Il est sur le sentier de randonnée en boucle qui part de la Maison forestière, traverse la route des Gorges et conduit au bivouac de Gournier. C'est le dolmen emblématique des Gorges, le seul d'ailleurs, qui, implanté sur son promontoire rocheux, devait être largement visible. Il est bien conservé, de plan simple, légèrement trapézoïdal, avec une dalle de couverture débordante (2,80 x 2,20 x 0,25 m), encore horizontale. Le chevet a été régularisé, façonné en ogive dans sa partie supérieure. Il est bien engagé, correctement enserré entre les deux dalles latérales, donnant de la stabilité et du volume à la chambre mégalithique. Le tumulus n'apparaît plus. On note néanmoins un gros bloc couché au sud. Le dolmen a fait l'objet de plusieurs fouilles dont Léopold Chiron et aurait livré des pointes de flèche, des pendeloques et perles et de rares tessons de poterie. Il est orienté sud-sud-est. (Fig. 7). Plusieurs graffiti modernes affectent les faces extérieures des dalles.



7 Le dolmen de Chanet 1. Cliché M. Raimbault.

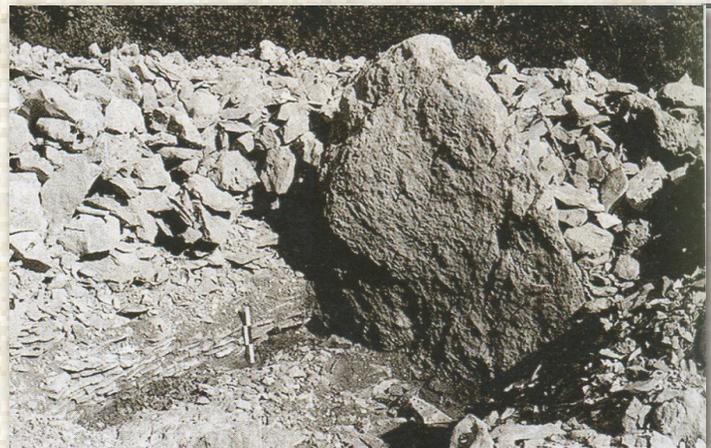
Le dolmen de **Chanet 2** : Il est de l'autre côté de la route touristique des gorges en plein bois. C'est l'un des mieux conservés, inclus dans les restes d'un grand tumulus. Il est de type « caussenard », de plan légèrement trapézoïdal, recouvert d'une importante dalle saillante (2,30 x 2,20 x 0,20 m). Son chevet est soigné, à contour régulier, tronqué au sommet, assurant un bon ajustage entre les dalles de la chambre. Il est tourné vers le sud-est. Le monument semble avoir été réaménagé tardivement en cabane, comme le laissent supposer des éléments en pierre sèche (Fig. 8).



8 Le dolmen de Chanet 2. Cliché M. Raimbault.

Ce sont là les principaux dolmens de la commune. Ils sont tous de type « caussenard », de forme simple, sans vestibule, abondant en Ardèche. Néanmoins, d'autres spécimens méritent d'être signalés.

Le dolmen des **Arredons** : Il est assez difficile à retrouver dans ce lieu-dit, isolé dans un sous-bois dense, entre le chemin du Bois de Bouchas et la D. 490. Il est de type « bas-rhodanien », avec les deux longs côtés de la chambre construits en pierres sèches de calcaire et non avec de longues dalles. Les murettes étaient plaquées contre la face interne de la dalle du chevet, comme le montrent des photos anciennes. Le chevet est remarquable par sa taille (H : 1,60, l : 1,50, é : 0,30 m), de forme ogivale. La dalle de couverture a disparu, si ce n'est un fragment couché au pied du chevet. La chambre funéraire avait une orientation sud-ouest. Le dolmen est inclus dans un vaste pierrier de plus de 15 m de longueur x 10 m de largeur qui s'est probablement développé au fil du temps autour de son tumulus initial en question. D'autres « clapas » d'épierrement parsèment les terres à proximité du site. Il a été fouillé par G. Saussac et J.-L. Roudil au début des années 1960. Il est en grande partie défiguré aujourd'hui par les différentes fouilles et nombreuses modifications portées sur le monument (Fig. 9).



9 Le dolmen des Arredons en 1954. Cliché J.-L. Roudil.

Il est malaisé d'apprécier sa véritable longueur et son recouvrement.

Il a livré néanmoins du mobilier à plusieurs reprises : des pendeloques bilobées, des perles « tonneau » en calcaire, de petites perles en stéatite, une en cuivre, des coquillages marins perforés, un bouton en os, des flèches foliacées et quelques tessons de céramique à fond plat, qui évoquent plusieurs utilisations du Néolithique final au Bronze ancien. Parmi ce mobilier, une plaquette arciforme à double perforation, polie, a fait l'objet d'un article récent (Pétrequin *et alii*, 2012). Il s'agit en fait d'un fragment d'anneau-disque à couronne en serpentinite réutilisé comme pendeloque, d'un type rare en Ardèche (Fig. 10).



**10** Pendeloque arciforme biforée du dolmen des Arredons. Musée régional de Préhistoire d'Orgnac. Cliché Anne-Marie et Pierre Pétrequin.

L'anneau aurait été façonné dans les Alpes italiennes puis il aurait transité par le Bassin parisien au milieu du Ve millénaire, où il aurait été transformé plus tard en pendeloque, avant d'arriver en Ardèche vers 3000 av. J.-C. Cet objet de parure en roche noble atteste à lui seul des contacts intéressants entre des groupes culturels ardéchois et ceux du Bassin parisien.

**Le dolmen des Costes :** Il est sur les hauteurs des Costes, près de la limite communale avec Lagorce, en bord de falaise, dominant largement le plateau de Saint-Remèze et la combe de Laval. La chambre a été en grande partie démantelée, rendant compliquée la compréhension de son agencement. On compte jusqu'à huit dalles apparentes alignées et entassées en bordure d'un semblant de fosse. La seule qui soit la plus identifiable dans le lot est celle du chevet, à sommet ogival, mais sans doute pas à sa place. La dalle de couverture est brisée en deux et complètement effondrée. Le tumulus est encore présent (environ 7 m de diamètre), bien que sérieusement bouleversé. La dalle du chevet est tournée vers le sud-ouest-ouest. (Fig. 11).



**11** Le dolmen démantelé des Costes. Cliché M. Raimbault.

**Le dolmen de Cabusset :** Il était sans doute près du lieu-dit du même nom, a disparu aujourd'hui. On ignore tout de son plan. Fouillé par Léopold Chiron, il a fourni quelques pointes et flèches en silex, des perles et une fibule en métal témoignant d'une réutilisation du dolmen au haut Moyen Age.



**12** Exemple de coffre. Nécropole de Beauregard. Cliché M. Raimbault.

**La nécropole de Beauregard :** Il s'agit d'une dizaine de coffres en face le quartier de Beauregard, de l'autre côté de la D. 4, sur les premières hauteurs (Fig. 12).

Il ne faut pas la confondre avec la nécropole de tumulus protohistoriques qui se tient plus au sud et déborde sur la Plaine d'Aurèle. Les coffres de plan rectangulaire sont constitués normalement de plusieurs dalles incluses dans un bas tumulus, sans couverture monolithique apparente. Peut-être étaient-ils fermés par une toiture en lauzes ? Ce sont des sépultures plus petites que les dolmens. Ils sont en mauvais état de conservation, se présentant le plus souvent sous forme de pierriers déprimés en leur centre. Dans un cas, le coffre est souligné par une grande dalle encore en place. Pillées depuis longtemps, nous n'avons pas de données précises sur le mobilier funéraire prélevé dans ces structures, généralement datées aussi de la période du Néolithique final / Age du Bronze ancien.

D'autres dolmens sont mentionnés mais n'ont jamais été retrouvés. Il y a celui au quartier de Charbonnière fouillé par Jules Ollier de Marichard, qui y aurait trouvé « une sépulture reposant sur un dallage », des éléments de parure en pierre et en bronze. Il y a les trois des Pastroux signalés par Léopold Chiron, apparemment en mauvais état. On trouve aussi les lieux-dits de Costeplane, de Charmassonnet rapportés par Jules Ollier de Marichard pour Saint-Remèze mais qui sont en fait sur des communes voisines : Lagorce pour le premier, Vallon pour le second. Comme nous l'avons dit plus haut, le site de Bas-Rens où Jules Ollier de Marichard aurait fouillé trois dolmens peut correspondre à Barrès, à la lisière des communes de Lagorce et de Saint-Remèze. Il y aurait recueilli deux poignards en silex, un petit vase entier, des perles et de nombreux ossements humains. Le dolmen des Costes vu plus haut est sans doute à insérer dans ce lot.

L'inventaire de Wolfgang Pape signale de possibles dolmens à Soubeyradel, Le Cheyrol et l'Aiguizier.

## En guise de synthèse et enjeu touristique

Les nombreux dolmens de Saint-Remèze ne déparent pas de ceux recensés ailleurs en Ardèche avec une large majorité de dolmens dits « caussenards », aux formes simples. Il est difficile de préciser si les chambres étaient précédées d'un vestibule, sauf peut-être à la Barthe. La présence du tumulus est loin d'être claire, sauf aux dolmens de la Maison forestière et du Chanet 2. Un seul dolmen, celui des Arredons, est à chambre funéraire construite en petit appareil, dit « bas-rhodanien », comme on en trouve des exemplaires aux Clausasses à Gras et aux Géandes. Les implantations ne montrent pas une préférence particulière sauf pour les dolmens de Chanet 1 et des Costes qui occupent des positions privilégiées.

On ne sait quasiment rien des données anthropologiques de ces sépultures collectives, la plupart des fouilles ayant été menées hâtivement à la fin du XIXe s. et début du XXe s. Il semble que l'on se soit surtout intéressés prioritairement au mobilier dont les vestiges ont été dispersés ou sont perdus.

Le plus riche reste celui des Arredons par la quantité et la variété des éléments de parure.

Les dolmens remontent généralement à la fin du Néolithique et à l'Age du Bronze, soit entre 3000 et 2000 avant l'ère chrétienne. Plusieurs de Saint-Remèze ont livré du mobilier en bronze. Certains témoignent

en outre d'une réutilisation tardive, voire jusqu'au haut Moyen Age. Les travaux récents sur les monuments des Géandes confirment cette période.

Ces monuments funéraires, faits pour défier le temps, sont les mémoires de populations agro-pastorales structurées, sédentaires, mais dont nous n'avons pas encore retrouvé les habitats. Aucune construction de pierres sèches analogue aux habitats fontbuxiens des garrigues du Languedoc. Ceci est d'autant plus étonnant que le nombre de dolmens est important localement surtout si l'on y ajoute la nécropole à proximité de la plaine d'Aurèle, les deux dolmens du Serre de Tourre et les coffres du plateau de Mézenc qui sont tous en lisière du territoire communal de Saint-Remèze.

Les dolmens les plus remarquables seront prochainement accessibles par un sentier de découverte, dans le cadre du projet de protection et de valorisation des dolmens du Sud de l'Ardèche initié par la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, avec l'aide du Département. Ces vieilles architectures de pierre deviendront de la sorte un atout supplémentaire pour notre tourisme local et la promotion de notre patrimoine. Protégés par les bois, ils pourront raconter le quotidien et les coutumes funéraires de générations oubliées. D'autres pratiques d'inhumation virent le jour au cours du premier millénaire avant notre ère, confirmant un renouvellement profond des occupations et faisant de la terre de Saint-Remèze, avec sa voisine de Bidon, un vaste « conservatoire archéologique ».

### Principales références bibliographiques :

GELY B., La mort à la fin de la Préhistoire de – 7000 à – 1800 avant J.-C., in Raimbault (sous la dir. de), *De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche*, 2008, SGGA, Editions de l'Ibie - Editions du Chassel, p. 172-181.

GELY B. et PAPE W. (sous la dir. de), *La nécropole des Géandes à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) dans le cadre du dolménisme en Bas-Vivarais*, Lyon 2014, DARA, n° 41, 344 p.

MARC B. et DUCHEZ G., *Dolmens de l'Ardèche*, 2001, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 107 p.

PETREQUIN P. et *alii*, La pendeloque arciforme du dolmen des Arredons, Saint-Remèze (Ardèche), *Ardèche Archéologie*, 2012, n° 29, p.14-18.

ROUDIL J.-L., *Les dolmens de l'Ardèche*, Lodève (48), Imprimerie des Beaux-Arts, 1998, 96 p.

STOCCHETTI S., *Le mégalithisme en Basse-Ardèche : approche architecturale*, Thèse de doctorat en Archéologie préhistoire soutenue à Montpellier 3, 2011.

# Les «calades» de Saint-Remèze

René Charmasson

Les ruelles du centre de Saint-Remèze sont encore pourvues de pavages qui contribuent beaucoup au charme du village.

A partir des années 1950 ces pavages ont été en partie détériorés lors des travaux liés à la construction du réseau d'eau potable, puis du réseau de collecte des eaux usées, et plus tard, des enfouissements de lignes téléphoniques et électriques.

Pendant des décennies, tant les entrepreneurs de travaux publics que les municipalités ne se préoccupaient pas de remettre les calades en état, après les travaux.

Plus tard nous avons assisté à quelques remises en état, partielles ou totales ; certaines rues ont malheureusement été repavées avec des pierres venues d'ailleurs (Fig. 1).



1 Rue du Pipo

S'il est difficile de dater avec précision les premiers pavages des rues, nous avons trouvé aux Archives départementales de l'Ardèche, des documents qui prouvent qu'en 1823, six rues du village ont été repavées, donc que les pavages étaient bien antérieurs à cette date, puisqu'ils avaient eu le temps de se dégrader.

En 1823, Martin Charmasson, expert géomètre a été chargé par le maire, Mr Broc, « de faire plan, devis et estimations de plusieurs rues publiques dudit St-Remèze dont on projette la reconstruction. »

Le devis estimatif établi le 5 mai 1823 s'élève à 990,67 francs. Les rues concernées sont (voir plan ci-joint) :

1° La grande rue qui commence à la porte publique du chemin de Bourg-Saint-Andéol, finit au chemin

de la fontaine et longe le village du nord-est au midi dans toute sa longueur. (actuellement rue de la haute - place du château - rue du Pipo - rue de la basse) (Fig. 2).



Plan napoléonien (1829) de Saint-Remèze

## 2 Rue de la Basse

2° La rue qui de ladite porte du Bourg longe le rempart vers le nord-ouest (actuellement rue de la bascule).



3° La rue qui de la place publique aboutit à la porte de l'esplanade vers le sud-est. (actuellement rue Martin Charmasson) (Fig. 3).

## 3 Rue Martin Charmasson

4° La rue qui de la grand'rue arrive à ladite esplanade vers le sud-est (plus probablement sud-ouest) ; actuellement sans nom, allait de la rue de la haute à l'avenue Général Leclerc, la place du Porgie n'existait pas).



5° La rue qui de la grand'rue conduit au chemin de Vallon vers le nord-est (actuellement la rue du four ou pourrait aussi être la rue du Perbet) (Fig. 4).

#### 4 Rue du Four



6° Et la rue qui de la rue principale aboutit au bas de l'esplanade à la maison Guyon (actuellement rue du petit pont) (Fig. 5).

#### 5 Rue du petit pont



Nous pouvons lire dans le cahier des charges que c'est à cette époque que les remparts ont été démolis afin d'en utiliser les pierres comme pavés, et qu'ils étaient renforcés par des tours :

« Une grande partie des pierres de l'ancien pavé de mauvaise qualité, pouvant néanmoins servir à bâtir, ainsi que les débris de la démolition des remparts qui servent de sable dans le país, appartiendront à l'adjudicataire et compenseront les frais d'enlèvement de tous les matériaux de rébus et superflus, qu'il sera tenu d'exécuter sans autre paiement. »

« ... des pierres des remparts et tours n'ayant que celles des 2 faces de bonnes à paver, il faut deux mètres de cette bâtisse pour un mètre cube de pierre à paver, or pour faire quatre cent cinquante mètres cubes il faut démolir neuf cents mètres de tours ou remparts. »

Le cahier des charges, également daté du 5 mai 1823, stipule dans son article premier que :

« Le bail des travaux à faire pour la reconstruction des pavés désignés dans les plans et devis dressé par le Sieur Charmasson, expert géomètre le quatre mai courant, sera donné à la diligence du maire de la commune (Mr Broc) par adjudication publique au rabais, dans la maison commune de St-Remèze, au jour et heure annoncés par des affiches apposées dans toutes les communes voisines, au moins quinze jours à l'avance. L'adjudication se fera à l'extinction des feux et ne sera adjugée définitivement qu'après trois feux consécutifs éteints sans moins-dit. »

On y lit également que :

« ... le reste des pierres manquantes seront prises aux restes des deux vieilles tours des remparts et en cas d'insuffisance, à la sommité des dits remparts qu'on démolira et pourra réduire à égale hauteur et qu'on ne pourra néanmoins rabaisser, en aucun endroit, à moins de quatre mètres. »

« Les travaux seront commencés dans le mois de l'accomplissement de toutes les formalités qui doivent suivre le bail d'adjudication et terminés dans les trois mois qui suivront. »

« Les travaux seront soumis à la vérification d'un expert (...). Cette vérification n'aura lieu que dans les trois mois après l'entier achèvement des travaux. »

Dans le procès-verbal de la vérification des travaux (daté du 8 janvier 1824), nous apprenons que c'est le Sieur Gilbert Bonnaud, maître maçon, originaire de la Creuse, qui fut rendu adjudicataire et entrepreneur le vingt-six juillet 1823.

Le sept janvier 1824, Martin Charmasson, désigné expert, procède à la vérification. Il est accompagné par Mr Broc, maire de la commune, et Gilbert Bonnaud.

Nous pouvons lire dans le procès-verbal :

« Que les pierres sont assemblées et jointées (...) sur une terre bien battue puisque les pavés ont déjà, depuis trois mois supporté le poids des voitures sans éprouver le moindre dérangement. »

« Que les rigoles ont partout cinquante centimètres de largeur sur cinq de profondeur, (...) »

« Que les matériaux employés (...) étaient des pierres tirées des remparts et quelques-unes de l'ancien pavé mais bonnes et de la qualité appelée dans le país  Pierre du Devès. »

Et en conclusion :

« D'après le résultat de ma vérification, j'estime que les ouvrages étant exécutés selon les règles de l'art, soient reçus comme bons et le prix de l'adjudication se portant à la somme de neuf-cent-quatre-vingt-dix francs, soixante-sept centimes, payé en entier au Sieur Bonnaud, adjudicataire et entrepreneur sans aucune retenue ni augmentation. »

On ne peut que s'étonner du fait que les travaux aient été exécutés très rapidement : 5 mois seulement entre le devis et la fin des travaux, plus 3 mois d'attente avant la vérification, soit 8 mois au total.

On peut également se demander où la municipalité a-t-elle trouvé les moyens de réaliser de tels travaux. Vente de bois communaux ou landes ?

On retiendra en outre qu'un devis de réparation des pavages a été réalisé en octobre 1850 pour d'autres rues, mais nous n'avons pas trouvé trace de travaux réalisés. Après l'épidémie de choléra de 1884, des travaux de pavage et d'assainissement ont été menés : empiècement de la place de l'esplanade en 1886, et pavage de rues entre 1900 et 1903.

**Références : Archives départementales Privas : SERIE 3O454**

# Meurtre à Saint-Remèze : l'affaire Marzal

Gilbert Pangon

Edouard Alfred Martel considéré comme le fondateur de la spéléologie moderne, signale dans son livre *La France ignorée* paru en 1928 la présence d'un gouffre sur la commune de Saint-Remèze, au lieu-dit *La Barthe* situé à la limite entre les communes de Saint-Remèze et de Bidon. Amateur des œuvres de Jules Verne il consacrait ses vacances au fascinant et mystérieux monde souterrain. Accompagné de son contremaître Louis Armand, la découverte de l'Aven Marzal eut lieu le 27 août 1892 par une chaude journée d'été dans un endroit particulièrement sauvage (Fig.1).

Martel décrit le site d'une manière dithyrambique : « Nous y avons trouvé le plus féérique escalier de cristal aux rampes et balustres opalescentes ». A cette époque, le tourisme en était à ses premiers balbutiements. Louis Armand à peine sorti de la grotte ne parla que de recherches pour trouver des phosphates, engrais très recherché pour l'enrichissement des terres agricoles. Déjà en 1887 une exploitation avait vu le jour dans La Grotte Obscure sur le territoire de la commune où Mr. Parceint entreprit son extraction et sa commercialisation. Mr. Roulet, propriétaire du terrain de la découverte, interdit aux deux spéléologues de continuer les recherches et refusa l'aménagement de l'aven. Malgré l'interdiction, Armand descendit encore plusieurs fois clandestinement dans le gouffre. Le propriétaire s'en étant aperçu, il obstrua complètement l'orifice, c'est ainsi que l'aven fut perdu de vue jusqu'à sa redécouverte en 1949. Le bois de la Barthe sur lequel se situe la grotte était vendu après la Grande Guerre à Mr. Eloi Soubeyrand.

70 ans plus tôt, ce site avait été l'objet d'un drame local ! Le 15 janvier 1812 en fin d'après-midi, un braconnier -Jean François Boule- assassinait Jean Déchame garde forestier sur la commune de Saint-Remèze et le précipitait dans l'aven avec son fusil et son chien. Ce dernier doté d'un caractère colérique, ne supportait pas que l'on piétine la loi. Il se disait même qu'il avait été jusqu'à verbaliser son épouse qui se permettait de ramasser de l'herbe pour ses lapins dans une parcelle communale. Déchame était affublé du sobriquet de *Marjal* ou *Marzal*, nom donné à une mauvaise herbe très répandue sur le plateau. Le garde Déchame était né à Saint-Remèze le 12 août 1764. Le jour de sa mort il se trouvait au lieu-dit *La Barthe* où il surveillait depuis quelques jours plusieurs braconniers. Un de ces Raboliot se nommait JF Boule, il résidait avec sa famille dans une ferme au lieu-dit Beauregard comme propriétaire agriculteur. Il était ce jour-là en compagnie de Nicolas Lunel son berger âgé de 16 ans.

Le jugement eut lieu le 12 janvier 1813 au palais de justice de Privas. JF Boule âgé de 52 ans est accusé d'être l'auteur de violences envers un garde forestier armé, agissant pour l'exécution de la loi. Il est accusé encore d'avoir recélé et caché le cadavre afin d'assurer

1 Devant le puits de l'Aven Marzal : à gauche, Jacky et Gisèle Soubeyrand ; à droite, deux enfants du village.



son impunité. Il existait depuis plusieurs années une inimitié et une intolérance féroce entre les deux protagonistes. Déjà Déchame avait fait condamner Boule à une amende de 3 francs pour quelques délits forestiers. Dans une autre affaire, Boule avait mis en joue le garde Allègre et avait dit qu'il faudrait jeter tous les gardes dans les précipices après les avoir écorchés comme il le faisait alors avec les chênes verts. La récolte des écorces était destinée aux tanneries de Bourg-Saint-Andéol pour assouplir les cuirs. Il aurait dit en diverses occasions qu'ils étaient 19 dans sa famille et qu'il en resterait toujours un pour faire l'affaire à Déchame.

Boule demanda à Déchame de rendre le procès verbal qu'il avait dressé contre lui. Ce dernier lui répondit qu'il ne le rendrait qu'à la justice et lui ordonna de rendre son fusil. Mais Boule s'y refusa. Lunel, son berger, en pleurant l'invita à remettre son arme mais au lieu de lui rendre il mit Déchame en joue et lui tira un coup de fusil à bout portant. Il reçut la décharge dans la tête et tomba raide mort. Il prit le fusil de ce dernier et fit remarquer à Lunel que les deux chiens du fusil étaient armés et lui dit : « tu vois si je n'ai pas bien fait ! Il allait nous tuer tous les deux ». Lunel et Boule rentrèrent ensuite à Beauregard où ils soupèrent pour repartir ensuite sur les lieux du crime où se trouvait le cadavre.

Ils le chargèrent, sur une mule et le déposèrent près d'une cavité à un quart de lieu du crime. Pendant le trajet Boule tint ce propos : « Déchame ne fera plus de verbaux, il en a fait plus qu'il n'en fera ». Ils revinrent le lendemain pour précipiter le corps dans la grotte avec le chien. On découvrit le cadavre le 19 Janvier suivant dans la cavité qui porte aujourd'hui le nom d'Aven Grotte Marzal.

Dans sa déposition, Boule expliqua que le 15 janvier, avec son berger Lunel, ils revenaient de garder son troupeau. Ils avaient enfermé celui-ci dans sa bergerie. Ils marchaient tous les deux sur le chemin qui mène à Bidon lorsque le chien de Déchame s'approcha de Lunel qui le précédait de cinq ou six pas (Fig.2).

Après un échange de mots très violents Boulle et Lunel virent Déchame tirer un coup de fusil dans leur direction, dont l'amorce seule brûla. Boulle s'approche un peu plus de Déchame, mit la main sur son fusil en disant : « malheureux que veux-tu faire ? ». Les deux hommes se débattirent pendant quelques minutes et roulèrent à terre. C'est alors que Lunel dit à Déchame en pleurant : « restez tranquille, je vous demande bien pardon ! » Pendant qu'ils se débattaient, Déchame donna un coup de crosse contre terre, le coup de feu partit et tua le garde-chasse. Boulle se défendit en disant que le coup était parti seul.



**2** La grange de Rabou, propriété des Boulle de Beaugard.

Le bruit de cet homicide s'étant répandu dans le village, des traces de sang ayant été vues, la famille inquiète de ne pas voir Jean Déchame rentré avertit la brigade de gendarmerie casernée à Bourg-Saint-Andéol. Composée d'un sous-officier et de 5 gendarmes, ils se déplacèrent au village distant de 4 lieux, montés sur leurs chevaux, bicornes sur la tête, décorés de la cocarde tricolore. La montée de Bourg-Saint-Andéol, la traversée du bois du Laoul leur demanda une bonne demi-journée de cheval. Une perquisition est organisée chez Boulle le 29 janvier soit près de 15 jours après le crime. On y trouva un bât avec des traces de sang desséché ainsi que deux fusils appartenant à la famille Boulle. Pour sa défense, Boulle déclara qu'après s'être disputé violemment avec Déchame il donna un coup de crosse contre terre et que le coup parti et tua le dit Déchame. Boulle ayant laissé le corps sur place après souper dit à Lunel : « allons voir cet homme s'il n'est pas mort, nous lui donnerons du secours et s'il n'a plus de vie nous l'enterrerons. » Ils y allèrent avec une mule sur laquelle ils mirent le cadavre qu'ils transportèrent dans la cavité de La Barthe et le précipitèrent le soir même avec son chien et son fusil. Boulle persista dans ses déclarations en disant que le coup de feu était parti accidentellement et que le sang retrouvé sur le bât de la mule ne pouvait provenir que d'une brebis que le loup lui avait tuée et qu'il avait transportée sur le bât de sa mule.

La Cour d'assises condamna Boulle à la peine de deux années de prison dans la maison de détention du département et à la somme de 4000 francs de dommages et intérêts à verser à la veuve de Déchame.

C'est seulement en 1949 et après de longues recherches, que l'entrée de la grotte fut retrouvée. Après s'être renseigné auprès des habitants du village, Pierre Ageron, alors vice-président de la société spéléologique de France, et plusieurs amis spéléologues de Valence et

Montélimar et avec l'aimable autorisation du propriétaire des lieux, Mr Eloi Soubeyrand de Saint-Remèze, la petite troupe complétée de Léon Jouve et Charles Boulle descendirent dans l'aven le 20 mars 1949 (Fig. 3).

**3** Aven Marzal : « La salle du Tombeau », avec Pierre Ageron.



Devant le spectacle grandiose qui était devant eux, l'idée de l'aménagement de l'aven vint rapidement à l'esprit de Mr. Ageron et de ses amis. C'est ainsi qu'en 1949 les premiers travaux débutaient sous la responsabilité de Mr Béraud secondé par Ernest Bondant qui avait commencé la construction de l'escalier principal. L'aven devait partiellement ouvrir au public le 19 février 1950. L'escalier étant terminé, il permettait de descendre dans l'aven sans danger. Une petite participation était demandée pour couvrir les frais d'éclairage avec un groupe électrogène ainsi qu'une assurance pour le public. Un aménagement spectaculaire avec une descente de 50 mètres de verticale !

Ouvert à la visite, l'Aven Marzal est un fleuron du monde souterrain tout comme l'Aven d'Orgnac, la Grotte de Saint-Marcel ou la Grotte de la Madeleine. Des visites touristiques qui entraînent chaque année plusieurs milliers de visiteurs dans les entrailles de la terre (Fig. 4).

La mort du garde-chasse a laissé pendant très longtemps dans notre petit village un vif traumatisme qui n'a pu s'atténuer qu'avec le temps. Les avens nombreux sur le plateau servaient surtout de dépotoirs destinés à recevoir les cadavres d'animaux dont les agriculteurs voulaient se débarrasser. Dans cette Ardèche rurale du début du 19ème siècle, la religion tient une place importante dans les familles. Les superstitions sont nombreuses, le noir, l'obscurité des grottes sont synonymes d'enfer, le diable y avait sa résidence. Alors ! précipiter un homme dans ce milieu hostile pouvait être considéré par les familles comme une double peine.



**4** La cabane / billetterie de l'Aven Marzal. À gauche : Eloi Soubeyrand, propriétaire du terrain ; au milieu : Mr Poulat, qui a participé à l'exploration de la grotte, et deux amis. Début des années 1950.

Archives départementales de l'Ardèche, cote 2 U 23  
Dauphiné libéré 1949, Hervé Boulle  
Dauphiné libéré 1950, Pierre Vallier



## Sardes enfarinades <sup>(1)</sup> ou « pistoulets » <sup>(2)</sup>

En patois régional, la sarde c'est l'anchois.

Saint-Remèze étant éloigné de l'approvisionnement en poissons frais, à part quelques poissons pêchés dans la rivière Ardèche, les Saint-Reméziens consommaient par le passé beaucoup de poissons salés, principalement de la morue et de l'anchois. Pour l'anchois, provenant essentiellement de Collioure, on trouvait son conditionnement en boîte en fer de 1kg ou 2 kg dont la fermeture était du modèle des boîtes de peinture actuelles. Cela permettait de reboucher la boîte après chaque prélèvement.

L'achat se faisait au comptoir Buffel de Bourg-Saint-Andéol (toujours existant, avec toujours des anchois Roque de Collioure). On descendait au Bourg pour s'approvisionner une fois par an, en général en fin de printemps. Le dépannage, en cas de rupture de stock, se faisait chez La Louise ou chez La Marthe, les deux épiceries principales du village, où on trouvait à acheter des anchois au sel au détail au poids ou en petites boîtes. Autant la morue était consommée toute l'année et surtout le vendredi, jour de jeûne chez les catholiques, autant les anchois étaient réservés à la période estivale, pour accompagner les crudités mais également pour réaliser les sardes enfarinades.

(1) sardes enfarinades : anchois enfarinés.

(2) pistoulets : mot peut-être lié à l'appellation donnée familièrement à une partie anatomique de l'enfant suite à une lointaine ressemblance !!!



## Une recette de grand-mère (ou de grand-père) de Saint-Remèze

**INGRÉDIENTS** pour réaliser 10 « pistoulets » à servir en accompagnement à l'apéritif ou en entrée avec une salade verte :

- 5 anchois au sel,
- 1 pâton de pâte à pain prévu pour une baguette (à réserver la veille à la boulangerie) ou 200 à 250gr de pâte à pain à préparer,
- Huile de friture pour 1cm dans une poêle ou une sauteuse (huile de tournesol ou de pépin de raisin).



Quelques heures avant la cuisson, mettre à dessaler les anchois dans un bol. Renouveler l'eau après 1h et laisser dessaler au moins encore 1h. Si vous êtes pressé(e) vous pouvez mettre le bol sous le robinet et laisser couler un filet d'eau froide. Dans ce cas une demi-heure suffira.

Séparer ensuite les filets de chaque anchois. Nettoyer les filets en enlevant les quelques arrêtes restantes, les nageoires et les parties du ventre qui auraient pu adhérer. Poser les filets sur une feuille de papier absorbant.

Sur votre plan de travail bien sec saupoudrer de la farine sur une surface d'environ 30 x 30 cm. Poser la boule de pâte au centre et commencer à l'étaler. Tout d'abord avec la paume de la main et ensuite au rouleau à pâtisserie pour obtenir un carré d'environ 25 x 25 cm et de 3 mm d'épaisseur.

Découper cette pâte étalée soit avec un couteau, soit avec une roulette de pâtissier pour la partager en 10 (Partager d'abord en deux sur la longueur et ensuite en cinq bandes). Vous obtenez ainsi des morceaux de pâte d'environ 12,5 x 5 cm. Sur chaque morceau, disposer un filet (ou les morceaux si le filet s'est partagé) sur la partie longue de chaque morceau de pâte découpé, poser le filet sur un bord et rouler la pâte pour que le filet se retrouve au centre. Pincer à deux ou trois endroits sur la longueur pour éviter le déroulement. Déposez chaque « pistoulet » roulé sur une partie du plan de travail fariné et laisser lever en attente de cuisson.



Mettre à chauffer l'huile de cuisson, un bon cm dans une poêle ou une sauteuse. Régler la commande pour une température pas trop importante (un peu moins que pour une première cuisson des frites).

Mettre à cuire les « pistoulets » sur un côté en surveillant leur cuisson et en laissant suffisamment de place entre chacun d'eux car ils vont gonfler. Dès qu'ils commencent à être dorés d'un côté, les retourner et laisser cuire.

Au fur et à mesure de leur fin de cuisson, les sortir et les déposer sur un papier absorbant. Les servir encore tièdes... un vrai délice... pour les amateurs d'anchois bien entendu !

Gérard MIALON

# Calendrier des animations (deuxième semestre)

**DIMANCHE 12 JUILLET : Lagorce : Le Ranc de l'Arc en boucle.** Parcours souvent en sous-bois, panorama sur l'Ibie. Chapelle Notre-Dame d'Ajude. Un tronçon du sentier botanique. Le ruisseau de Salastre. La matinée. 8km. 3h. Dénivelé 170m. Départ 8h30. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures et eau.

**DIMANCHE 2 AOÛT :** Randonnée nature et fraîcheur autour du **Gerbier de Jonc : le sentier du Pradal.** 13,5km, 4h. Dénivelé 460m. La journée. Départ 8h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures, eau et le pique-nique. Covoiturage.

## SEMAINE DU PATRIMOINE DÉCONFINÉ :

• **Nuit des Etoiles :** le vendredi 14 août, sur la butte de la Plaine d'Aurèle, petite route de Bidon, avec le groupe d'astronomie *Ophiuchus* de Saint-Julien de Peyrolas. A partir de 19h30. Le chemin sera balisé. Apporter son pique-nique, prévoir un vêtement chaud et une lampe de poche.

• **Grand bal trad Cabr'e can :** vendredi 21 août. Place du Porgie, à partir de 20h.

• **Cinéma sous les étoiles :** samedi 22 août. Dans la cour de l'école, à compter de 21h, avec la « *Maison de l'Image d'Aubenas* ». Projection du Film *Au nom de la terre*.

*Des précisions sur les mesures à respecter seront rappelées début du mois d'août.*

**SAMEDI 19 SEPTEMBRE :** Rive droite de l'Ardèche. Randonnée vers le **site emblématique des « Templiers »** par **La Combe du Cros** et remontée par le sentier habituel des **Ingranatières**. Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche. Panoramas. Visite des ruines. La journée. 11km, 5h, dénivelé : 300 m. Départ 9h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures, maillot de bain, eau et le pique-nique.

**MERCREDI 23 SEPTEMBRE :** Visite de **Gallargues-le-Montueux** (Gard), avec l'association du *Patrimoine gallarquois*. Nombreux monuments. 120km de distance, soit 1h30 de route. Covoiturage. La journée. Départ 8h30.

**SAMEDI 3 OCTOBRE :** sortie **Jastres / camps romains**. Découverte du site antique de l'oppidum de Jastres-nord (Lussas) en compagnie de Michel Boyer, *Association de Sauvegarde du Plateau de Jastres*, puis randonnée jusqu'au camp de César à

2km au sud de l'oppidum (Lavilledieu). La journée. Départ 9h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures, eau et le pique-nique.

**VENDREDI 23 OCTOBRE : 9e Castagnade** à la Maison forestière de Saint-Remèze à partir de 19h30. Animation *Marc Cluzel*.

**SAMEDI 31 OCTOBRE : Les crêtes de Saint-Andéol-de-Berg.** Village pittoresque, vieux hameaux, anciennes terrasses, bois. 14km, 5h, environ 200m de dénivelé. La journée. Départ 9h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures, eau et le pique-nique.

**SAMEDI 14 NOVEMBRE : Les villages perchés d'Allan à Rochefort-en-Valdaine** (Drôme). Vieux villages, panoramas, flore variée. 12km, 4h, 220m de dénivelé. La journée. Départ 9h. RDV local des pompiers. Prévoir de bonnes chaussures, eau et le pique-nique.

**MERCREDI 18 NOVEMBRE :** Rencontre avec l'association *Patrimoine de Gallargues* sur **Anne-Joachim-Annibal de Rochemore, comte de Saint-Remèze, marquis de Rochepierre, seigneur de Gallargues** (1725-1796). Lieu à définir.

## DATES À PRÉCISER :

• Conférence : Histoire et légende autour de **Saint Remi**, évêque de Reims (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.)

• Journée à **Uzès**, avec guide conférencière.

• Projection du film *Lucie, Après moi le déluge* réalisé par Sophie Loridon (2019).

**PLUS D'INFOS**

Siège : Mairie de Saint-Remèze  
04 75 98 48 49  
michel.raimbault2@wanadoo.fr  
[www.patrimoinestremeze.org](http://www.patrimoinestremeze.org)

**Groupe Facebook :** Association, Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze